

RCS : AUBENAS  
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00191  
Numéro SIREN : 801 245 325  
Nom ou dénomination : JNI

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 1494

**JNI**  
**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : Bâtiment Guenièvre A Résidence les Dames du Lac**  
**201 Allée des Ondines, 07500 GUILHERAND GRANGES**  
**801 245 325 RCS AUBENAS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 126 025,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	126 025,51 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 7,15 euros par action	7 150,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	118 875,51 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 150,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

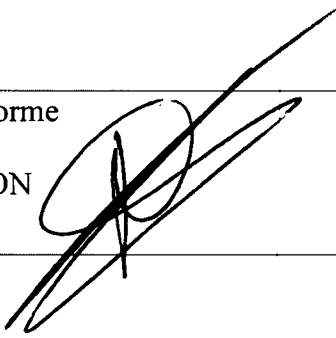
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :  
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 :  
22 000,00 euros, soit 22,00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :  
Néant

Certifié conforme  
Le Président  
Julien RITTON



Pour copie certifiée conforme

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise JNI SAS

Néant

Adresse de l'entreprise 2 ALLEE DES CYPRES 07130 SOYONS

				Exercice N clos le		Exercice N-1		
				31/12/2021				
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial*							
	Autres*	014	016					
	immobilisations corporelles*	028	030	1 008 847	62 371	946 476	243 787	
	immobilisations financières* (1)	040	042	229 100		229 100	221 350	
<b>Total I (5)</b>		044	048	1 237 947	62 371	1 175 576	465 137	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	242 254		242 254	98 598
		Autres* (3)	072	074	8 531		8 531	23 109
	Valeurs mobilières de placement		080	082	79		79	80
	Disponibilités		084	086	193 895		193 895	208 534
	Charges constatées d'avance*		092	094				
	<b>Total II</b>		096	098	444 760		444 760	330 322
	<b>Total général (I + II)</b>		110	112	1 682 708	62 371	1 620 337	795 460
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		
				<b>NET</b>		<b>NET</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		10 000		10 000	
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131	132	341 234		285 169	
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136		126 025		56 064	
	Provisions réglementées		140					
	<b>Total I</b>		142		478 260		352 234	
Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		993 843		373 183	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 656		34	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ....		169	172	145 577		70 007	
	Produits constatés d'avance		174					
<b>Total III</b>		176		1 142 077		443 225		
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		1 620 337	795 460	
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

## 2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Désignation de l'entreprise : JNI SAS

 Néant 

A – RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons		209	210	
	Production vendue	biens			215	214	
		services*	intracommunautaires		217	218	460 424
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	17
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	460 442
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	5 753
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :	immobilier :		242	68 116
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	244	12 017
	Rémunérations du personnel*					250	111 240
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	49 545
	Dotations aux amortissements*					254	51 529
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	1
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		5
		Total des charges d'exploitation (II)			264	298 203	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	162 238
Produits financiers (III)						280	20 251
Produits exceptionnels (IV)						290	91 500
Charges financières (V)						294	6 695
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	91 293	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	(VI)	112 898	
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	49 975
<b>2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	126 025
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	126 025
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	21 899
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	49 975
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	247	330	7 226
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44.sexies)		986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44.septies)		981	JEI (44.sexies A)	989			
ZRD (44.terdecies)		127	ZRR (44.quindecies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Zone de développement prioritaire (44.septdecies)	993			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44.sexdecies)		992					
Dédutions	ZFANG 44 quaterdecies			Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1, Déficit col. 2						352	205 125
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION</b> Bénéfice col. 1, Déficit col. 2						370	205 125

## ANNEXE

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent, clos le 31/12/2020, avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 620 337 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 126 025 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/04/2022 par le Président.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

## ANNEXE (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 237 947 €.

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	299 400	845 347	135 900	1 008 847
Immobilisations financières	221 350	7 750		229 100
<b>TOTAL</b>	<b>520 750</b>	<b>853 097</b>	<b>135 900</b>	<b>1 237 947</b>

Amortissements et provisions d'actif = 62 371 €.

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	55 612	51 529	44 771	62 371
<b>TOTAL</b>	<b>55 612</b>	<b>51 529</b>	<b>44 771</b>	<b>62 371</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période.

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissements	Valeur nette	Durée
Constructions	833 392	58 837	774 555	15 ans
Agencements	2 250	916	1 334	10 ans
Matériel de transport	136 078	2 268	133 810	5 ans
Mobilier	10 400	350	10 050	10 ans
Immobilisations en cours	26 727		26 727	NA
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 847</b>	<b>62 371</b>	<b>946 476</b>	

## ANNEXE (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social :**

<u>Mouvements des titres</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Capital social</u>
Titres en début d'exercice	1 000	10	10 000
Titres en fin d'exercice	1 000	10	10 000

<b>Etat des dettes :</b>	<b>Montant total</b>	<b>de 0 à 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit	993 843	77 850	295 601	620 392
Fournisseurs	2 656	2 656		
Autres dettes	145 577	145 577		
<b>Total</b>	<b>1 142 076</b>	<b>226 083</b>	<b>295 601</b>	<b>620 392</b>

**Charges à payer par postes du bilan :**

	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunts :	497
Fournisseurs, factures non parvenues :	1 607
Etat, charges à payer :	8 416
Autres dettes :	0
Agios courus à payer :	575
<b>Total</b>	<b>11 095</b>

**Produits à recevoir par poste du bilan :**

Clients et comptes rattachés	207 976
Disponibilités :	25
<b>Total</b>	<b>208 001</b>

**ANNEXE (suite)**

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

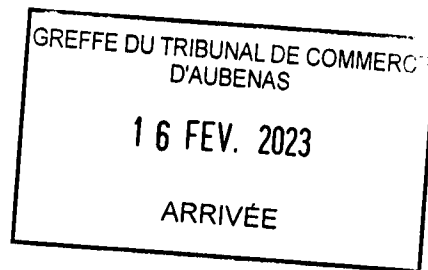
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**JNI**  
**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 2 allée des Cyprès, 07130 SOYONS**  
**801245325 RCS AUBENAS**

GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE  
*10 RUE GEORGES COUDERC*  
*07200 AUBENAS*

Le *14/02/2023*

Affaire : JNI(SASU) SOYONS  
Dépôt des comptes annuels



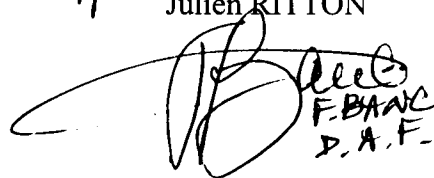
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*P/A*  
Julien RITTON  
  
F. BAAC  
D. A. F.

**JNI**  
2 Allée des Cyprès - 07130 SOYONS  
Tél 06 19 50 20 69 - Fax 04 75 71 27 59  
NAF 6430Z - SIRET 801 245 325 00015  
SAS au capital de 10 000 €



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas  
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS  
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30  
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2023/1330

JNI  
2 Allée des Cyprès  
07130 SOYONS

Aubenas, le 8 mars 2023

Nos références : C5\_BIL \* 2014B00191 \* LPS \* 2023/1330 \* 801245325

Nature de l'inscription : Dépôt de comptes annuels

Entreprise : JNI

**RENOI DU DOSSIER NON REGULARISE**

Madame, Monsieur,

Par lettre du 16 février 2023, il vous a été demandé de fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Merci de nous fournir un règlement de 50.06€ pas présent dans le courrier.

) → Ci-joint.

Faute de régularisation, vous trouverez ci-joint en retour l'ensemble de votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.  
Le greffier

+ chèque de 6,71€ / facture n° 202303/3698.

Cordialement,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'AUBENAS

14 AVR. 2023

ARRIVÉE